

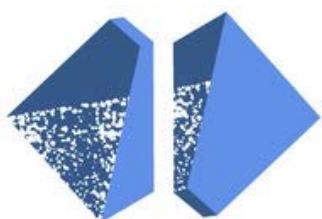
STRUCTURATION DES ARTS VISUELS EN HAUTS-DE-FRANCE

Restitution publique des travaux de la phase 2

Comité arts visuels Hauts-de-France
Groupe de travail « Diagnostic »

Fiches-actions

Mardi 13 juin 2023



Arts Visuels
Hauts-de-France

Axe 1 - Identifier, valoriser et mettre en réseau l'ensemble des acteur.rice.s des arts visuels

Fiche 1.1 - Construire et animer une plateforme numérique pour faciliter le recensement des artistes, structures et autres professionnel.le.s des arts visuels en Hauts-de-France

Fiche 1.2 - Construire et animer un agenda (numérique) pour faciliter le recensement des événements, dispositifs, actions de médiation, appels à projets et autres dans les arts visuels en Hauts-de-France

Fiche 1.3 - Structurer un réseau de référent.e.s locaux.ales pour fédérer les lieux et professionnel.le.s éloigné.e.s des grands réseaux ou des « pôles ressource » de la région

Fiche 1.4 - Créer des espaces de rencontre réguliers favorisant la mise en réseau et l'interconnaissance dans le champ des arts visuels

Fiche 1.5 - Créer un dispositif de soutien favorisant les coopérations artistiques entre les structures de différentes échelles et rayonnements, ainsi que les artistes

Fiche 1.6 - Développer un colloque annuel des arts visuels en Hauts-de-France



FICHE ACTION 1.1

Construire et animer une plateforme numérique pour faciliter le recensement des artistes, structures et autres professionnel.le.s des arts visuels en Hauts-de-France

ENJEUX

Le problème de la visibilité et de l'identification des artistes et autres professionnel.le.s du champ des arts visuels se pose régulièrement en Hauts-de-France, comme dans de nombreuses régions.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Recenser les artistes et autres acteur.rice.s du champ des arts visuels en Hauts-de-France

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Recenser l'existant sur le territoire régional
- Créer un outil numérique, accessible à tou.te.s, centralisant l'information

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Structuration et étoffement des démarches de recensement des artistes et autres métiers, de type annuaire, déjà existantes sur le territoire
- Création d'une plateforme numérique à plusieurs entrées (artistes régionaux.ales / structures régionales / autres acteur.rice.s / ...), ayant une vocation d'exhaustivité
- Animation, diffusion et enrichissement de cette plateforme

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Centraliser l'information
- Donner une visibilité de la dynamique territoriale, de la pluralité artistique, des compétences et de la richesse du secteur des arts visuels en Hauts-de-France

POINTS DE VIGILANCE

- Qui peut apparaître sur cette plateforme ? Selon quels critères ?
- Il y a-t-il une sélection et si, oui, par qui ?
- Quel est le périmètre défini par l'appellation « arts visuels » (vigilance quant aux dérives de « l'entre-soi ») ?

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Fréquentation de la plateforme
- Nombre d'acteur.rice.s régionaux.ales recensé.e.s sur la plateforme

INSPIRATIONS

- Répertoire des Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- Documents d'artistes Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, PACA, Occitanie, etc.
- Pictanovo
- AC//RA - Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes
- Annuaire du Pôle arts visuels Pays de la Loire
- Annuaire de Air de Midi



FICHE ACTION 1.2

Construire et animer un agenda (numérique) pour faciliter le recensement des événements, dispositifs, actions de médiation, appels à projets et autres dans les arts visuels en Hauts-de-France

ENJEUX

Le problème de la visibilité et de l'information concernant les événements et toutes autres actions et activités dans le champ des arts visuels se pose régulièrement, en zone urbaine et plus encore en zone rurale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Recenser les événements, dispositifs, actions de médiation, appels à projets, etc., à l'initiative des artistes et autres acteur.rice.s des arts visuels en Hauts-de-France

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Construire un outil efficient offrant cette visibilité et centralisant l'information, sous une forme numérique et/ou des déclinaisons papier

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mutualisation des différents moyens de communication déjà employés par les acteur.rice.s des arts visuels
- Création d'une plateforme numérique à plusieurs entrées (vernissages / expositions en cours / résidences / appels à projets...)
- Animation et diffusion de cette plateforme, par des déclinaisons comme une newsletter ou des versions papier

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Centraliser et recouper l'information
- Donner une visibilité de la dynamique artistique territoriale des Hauts-de-France

POINTS DE VIGILANCE

- Développer un outil simple dans son emploi pour faciliter son enrichissement : problématique de « l'agilité » numérique et de la fracture numérique
- Problématique de la veille, de la collecte, de la mise à jour des informations de l'agenda numérique
- Qui peut publier des informations dans cet agenda ?
- Quel est le périmètre défini par l'appellation « arts visuels » ?

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Fréquentation de la plateforme
- Engagement des acteur.rice.s régionaux.le.s pour faire remonter leurs événements et autres dispositifs

INSPIRATIONS

- Répertoire des Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- Documents d'artistes Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, PACA, Occitanie, etc.
- Agenda de l'art contemporain du CNAP (outil collaboratif)
- AC//RA - Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes
- devenir.art



FICHE ACTION 1.3

Structurer un réseau de référent.e.s locaux.ales pour fédérer les lieux et professionnel.le.s éloigné.e.s des grands réseaux ou des « pôles ressource » de la région

ENJEUX

À la suite de la fusion des régions, on constate un besoin accru de mise en réseau des acteur.rice.s à l'échelle des bassins de vie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Privilégier une structuration des territoires en dehors des grandes agglomérations, sous forme de circuits courts, avec un ancrage local, une dynamique souple, une logique de rassemblement des artistes et structures isolé.e.s

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Composer une carte des référent.e.s-relais à l'échelle de toute la région des Hauts-de-France
- Articuler les rôles et les missions de ces référent.e.s avec les autres acteur.rice.s du champ des arts visuels

DESCRIPTION DE L'ACTION

- S'appuyer sur les structures existantes
- Désigner des référent.e.s chargé.e.s de faire le lien avec le réseau régional, départemental ou métropolitain

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Décloisonner les territoires
- Créer du lien entre les structures de différents territoires et de différentes échelles

POINTS DE VIGILANCE

Problématique du financement de cette activité de référent.e, qui s'accompagne d'une charge de travail importante

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Nombre de référent.e.s
- Répartition territoriale

INSPIRATIONS

- Les démarches partenariales portées par les structures locales comme Culture à la ferme ou La Brasserie
- Les AMACCA



FICHE ACTION 1.4

Créer des espaces de rencontre réguliers favorisant la mise en réseau et l'interconnaissance dans le champ des arts visuels

ENJEUX

La mise en réseau, la mise en visibilité et l'outillage des acteur.rice.s doivent passer par des temps de rencontre physique, à différentes échelles territoriales : locale, métropolitaine, départementale, régionale ou nationale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Mettre en place dans les territoires des espaces d'échanges et de conversations physiques avec les artistes, entre professionnel.le.s des arts visuels, en privilégiant une approche croisée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organiser des évènements récurrents sur chacun des territoires, dans une temporalité et un rythme défini

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Structuration d'un réseau d'acteur.rice.s relais, d'animateur.rice.s de ces temps
- Proposition de différents temps, typologies de groupes, thématiques
- Organisation de temps de rencontres entre artistes et structures
- Alternance des formes : temps d'échanges thématiques, « speed-meeting », « Pecha Kucha », visites d'ateliers, bus-tour d'expositions, etc.
- Développement de dispositifs de soutien financier propres à ces temps de rencontres

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

Créer du lien entre les acteur.rice.s d'un même territoire, et des dynamiques locales « décentralisées »

POINTS DE VIGILANCE

- Favoriser l'engagement des artistes et autres indépendant.e.s par des dispositifs de soutien
- Problématique du/des porteur.se.s de ces projets de rencontre

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Récurrence et engagement des professionnel.le.s du secteur (nombre de participant.e.s)

INSPIRATIONS

- Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- « Café Papotage »
- Éductour
- « Taxitram » et « Randotram » par Tram - Réseau art contemporain Paris / Île-de-France
- « Samedi d'Adele » par Adele - Réseau d'art contemporain Lyon métropole et Auvergne-Rhône-Alpes
- « Meet Up » par Documents d'artistes
- Appel à organisateur.rice.s « Journées professionnelles », Contrat de filière Nouvelle-Aquitaine



FICHE ACTION 1.5

Créer un dispositif de soutien favorisant les coopérations artistiques entre les structures de différentes échelles et rayonnements, ainsi que les artistes

ENJEUX

La création de la « grande région » Hauts-de-France a renforcé les disparités entre les territoires et entre les acteur.rice.s du champ des arts visuels. Il est aujourd'hui nécessaire de retisser des liens afin de faire vivre la vie artistique dans toute la région, quelque soit les échelles d'activité et les contextes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Encourager les projets réflexifs et artistiques, construits de manière partenariale entre plusieurs structures et artistes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Créer des émulations et dynamiques artistiques partenariales à des échelles locales
- Permettre la coopération entre les acteur.ice.s des arts visuels et un écosystème plus large
- Prendre en compte les spécificités du territoire et ses ressources, et mutualiser les moyens humains, techniques, financiers, de communication, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Création d'un dispositif de soutien financier venant favoriser les projets de coopération, respectant la Charte des valeurs, investissant les espaces vacants, favorisant le transfrontalier, l'ancrage territorial, les partenariats extérieurs aux arts visuels, etc.
- Mise en place d'un comité de sélection annuel
- Valorisation des projets financés et réalisés

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Créer du lien entre les acteur.rice.s d'un même territoire et créer des dynamiques locales « décentralisées »
- Mutualiser les moyens
- Valoriser la recherche et l'expérimentation, autoriser les « échecs », les temps de réflexion

POINTS DE VIGILANCE

- Encourager la diversité d'échelle dans ces coopérations (les plus « grosses » structures ne coopèrent pas seulement entre elles)
- Favoriser la place des artistes dans ces coopérations
- Exercer une vigilance quant à la continuité de ces coopérations : question du long terme

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Nombre de projets de coopération entrepris
- Détermination d'une échelle de temps permettant de mesurer les effets de l'action

INSPIRATIONS

- Appel à projets « Coopération, création et territoire » du Contrat de filière Nouvelle-Aquitaine
- « L'Art dans la rue », Thonon-les-Bains
- « Invitations d'artistes », Hauts-de-France
- « La Nuit blanche », Amiens
- Résidences « Archipel », Frac Grand Large - Hauts-de-France



FICHE ACTION 1.6

Développer un colloque annuel des arts visuels en Hauts-de-France

ENJEUX

La mise en réseau, la mise en visibilité et l'outillage des acteur.rice.s doit passer par des temps de rencontre physique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer les liens et le dialogue entre tous les types d'acteur.rice.s du secteur des arts visuels dans les Hauts-de-France, ainsi qu'avec leur partenaires
- Maintenir des espaces de réflexion et d'engagement sur l'évolution des art visuels sur les territoires

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organiser au moins un événement récurrent dans un lieu physique sur le territoire chaque année

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Création d'un espace de rencontre favorisant le partage de connaissances, d'expériences, d'apprentissage, de processus de formation
- Présence des instances de tutelle et du secteur privé marchand pour un croisement des espaces, des initiatives et des strates

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

Créer du lien entre les acteur.rice.s, mais aussi entre les territoires de la « grande région »

POINTS DE VIGILANCE

- Conserver une équité territoriale dans le calendrier et la géographie de ce colloque
- Favoriser l'engagement des artistes et autres indépendant.e.s par des dispositifs de soutien

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Récurrence
- Engagement des professionnel.le.s du secteur (nombre de participant.e.s)

INSPIRATIONS

Rencontres professionnelles du Pôle arts visuels Pays de la Loire



Axe 2 - Dialoguer avec les institutions

Fiche 2.1 - Donner un cadre juridique au Comité arts visuels Hauts-de-France

Fiche 2.2 - Organiser la complémentarité des réseaux d'acteur.rice.s à l'échelle régionale

Fiche 2.3 - Sensibiliser et former les élu.e.s locaux.ales et les collectivités aux enjeux des arts visuels et des artistes



FICHE ACTION 2.1

Donner un cadre juridique au Comité arts visuels Hauts-de-France

ENJEUX

Afin de poursuivre ses actions de structuration de la filière arts visuels en Hauts-de-France, et notamment ses missions d'observation, le Comité arts visuels Hauts-de-France se doit de refonder son organisation afin de gagner en autonomie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre la représentativité et le fonctionnement démocratique du Comité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Refonder la gouvernance du Comité arts visuels Hauts-de-France
- Le structurer juridiquement

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Composition d'un comité regroupant artistes, représentant.e.s de structures, commissaires d'exposition, historien.ne.s de l'art, marchand.e.s d'art, élu.e.s, etc.
- Organisation d'élections régulières (un à trois ans) à l'échelle de la région
- Organisation en collèges permettant de représenter à la fois les artistes, les structures dans leur diversité (petites et grosses, associations et galeries, diffuseurs et lieux de création...) et les acteur.rice.s institutionnel.le.s. Les écoles d'art, FRAC et musées doivent aussi trouver leur place dans cette gouvernance.

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Légitimer les actions du Comité arts visuels Hauts-de-France
- Maintenir son indépendance
- Faciliter le dialogue avec les collectivités

POINTS DE VIGILANCE

Travailler en complémentarité, et non en concurrence avec les autres acteur.rice.s du territoire

INSPIRATIONS

- Conseil culturel de Bretagne
- L'AC/MHDF - Association des conservateurs des musées des Hauts-de-France
- Haute Fidélité - Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France
- Le RIM (Nouvelle-Aquitaine) et ses référent.e.s territoriaux.ales



FICHE ACTION 2.2

Organiser la complémentarité des réseaux d'acteur.rice.s à l'échelle régionale

ENJEUX

La représentation des artistes, structures et autres professionnel.le.s des arts visuels en Hauts-de-France se doit d'être clarifiée pour engager le dialogue avec les acteur.rice.s institutionnel.le.s

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Structurer les complémentarités entre les différents réseaux et leurs relations avec les collectivités publiques

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Établir une distinction entre le Comité arts visuels Hauts-de-France et les autres réseaux existants
- Communiquer sur la complémentarité entre ces réseaux

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place des temps de concertation et d'échanges pour redéfinir les rôles et les missions de chacun
- Utiliser des canaux, des outils, des chartes de communication distincts

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Rendre claires les missions de chacun
- Faciliter le dialogue avec les institutions

POINTS DE VIGILANCE

- Travailler en complémentarité, et non en concurrence
- Respecter le champ d'expertise de chacun



FICHE ACTION 2.3

Sensibiliser et former les élu.e.s locaux.ales et les collectivités aux enjeux des arts visuels et des artistes

ENJEUX

La spécificité et la multitude d'acteur.rice.s dans le champ des arts visuels induisent des connaissances spécifiques qui doivent être partagées avec les élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités, afin de favoriser le dialogue, l'interconnaissance et le bon fonctionnement du secteur.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Sensibiliser et former les élu.e.s locaux.ales et les collectivités aux enjeux :

- du secteur culturel en général et des arts visuels en particulier
- des travailleur.se.s indépendant.e.s en général et des artistes en particulier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer des outils spécifiques d'information en direction des élu.e.s
- Instaurer un dialogue avec le CNFPT pour travailler sur des contenus d'informations et de formations communs

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Créer des temps d'échanges, d'information et de sensibilisation
- Rédiger des fiches spécifiques d'information sur des thématiques précises (organiser une exposition, une résidence, etc.)
- Structurer des contenus de formation spécifiques

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

Renforcer et simplifier les liens entre les artistes et autres professionnel.le.s des arts visuels, et les élu.e.s du territoire

INSPIRATIONS

- Formation des élu.e.s du Conseil Régional sur le sujet des politiques culturelles par des professeur.e.s de Sciences-Po Lille
- Fiches d'information à destination des collectivités territoriales produites par AC//RA - Art contemporain Auvergne-Rhône-Alpes



Axe 3 - Soutenir la création et la diffusion

Fiche 3.1 - Constituer un réseau de « pôles ressource » couvrant tout le territoire régional



FICHE ACTION 3.1

Constituer un réseau de « pôles ressource » couvrant tout le territoire régional

ENJEUX

Des structures « pôles ressource » réparties sur l'ensemble du territoire sont nécessaires pour permettre à la fois l'information et l'accompagnement des artistes et des structures locales.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Constituer un réseau de structures « ressource » qui couvrent tout le territoire, avec des missions communes, une répartition des tâches, une charte de coordination, etc.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Développer un maillage de lieux faisant état d'une ou des missions suivantes : information, conseil, accompagnement, formation

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Accueil des artistes et autres professionnel.le.s des arts visuels à l'échelle d'une métropole/communauté d'agglomération ou d'un département
- Proposition de dispositifs relevant de la ressource professionnelle, en fonction des compétences mobilisables dans le « pôle »
- Aiguillage des bénéficiaires et demandeur.se.s vers les acteur.rice.s et dispositifs adéquats
- Organisation annuelle de rencontres entre ces pôles ressource

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Répartir la charge de travail à l'échelle régionale
- Proposer une ressource « de proximité » et étendre l'accès à cette ressource à plus de bénéficiaires
- Développer une forme de solidarité entre professionnel.le.s par une mise en commun des connaissances et des compétences

POINTS DE VIGILANCE

- S'appuyer sur l'existant et rendre visible les ressources déjà présentes
- Identifier ces lieux ressource comme concernant l'ensemble des professionnel.le.s des arts visuels, et non pas uniquement les artistes
- Débat souhaitable autour de la taille et de l'échelle de ces structures, mais aussi de ce qu'est la « ressource professionnelle »
- Créer une forme de « label » permettant d'identifier ces pôles ressource : problématique de la fiabilité des informations délivrées

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

- Nombre de pôles mis en place
- Nombre de bénéficiaires de ces pôles
- Retours qualitatifs des bénéficiaires

INSPIRATIONS

- Le réseau Piva
- la malterie
- La Briqueterie
- Fructôse
- Amiens métropole : réflexion autour d'un pôle « image » qui va s'appuyer sur des « structures ressources » pour chaque discipline
- Association La Pomme à tout faire
- Le volet ressource de a.c.b - art contemporain en Bretagne
- L'expérimentation « relais-ressource » du Contrat de filière Nouvelle-Aquitaine
- « Ressource : un réseau national au service de la professionnalisation des artistes du secteur des arts visuels - État des lieux et perspectives », étude coordonnée par le BBB - Centre d'art en 2018



Axe 4 - Favoriser la rencontre avec les publics

Fiche 4.1 - Recenser, structurer, soutenir les coopérations artistiques avec d'autres secteurs d'activité

Fiche 4.2 - Développer des « bonnes pratiques » à adopter vis-à-vis des médiateur.rice.s culturel.le.s, point d'appui du développement des arts visuels en région



FICHE ACTION 4.1

Recenser, structurer, soutenir les coopérations artistiques avec d'autres secteurs d'activité

ENJEUX

Certains territoires des Hauts-de-France sont soumis à un isolement, rendant invisibles leurs initiatives et leurs actions auprès des publics, et limitant ces derniers.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Valoriser et promouvoir les partenariats entre les artistes et les structures locales qui travaillent quotidiennement auprès de publics spécifiques

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Créer des passerelles et des actions avec d'autres secteurs (social, santé, médico-social, éducatif, carcéral, etc.)
- Ouvrir à des partenariats interdisciplinaires
- Impulser le développement de microfolies sur de nouveaux territoires

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identification des structures travaillant quotidiennement avec des publics spécifiques
- Accompagnement et formation des artistes et autres professionnel.le.s des arts visuels souhaitant mettre en place ce type de partenariats
- Développement de résidences en milieu scolaire, médical, etc. et de résidences-missions
- Financements dédiés pour ces actions

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

- Diversifier les publics
- Soutenir les actions locales
- Ouvrir le secteur des arts visuels des Hauts-de-France à d'autres champs d'activité

POINTS DE VIGILANCE

- S'appuyer sur l'existant et faire avec les forces déjà en présence
- Croiser les publics, les secteurs, décroiser
- Former les artistes et les structures des arts visuels à ce type de partenariat
- Être en veille sur les « bonnes pratiques » et appréhender les « fragilités »

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Nombre de projets mis en place

INSPIRATIONS

- Programme Culture et Santé Hauts-de-France, Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine, interSTICES en Auvergne-Rhône-Alpes
- « L'Artothèque de l'Aisne dans les quartiers »
- Projets artistiques en MECS - Maison d'éducation à caractère social en Gironde



FICHE ACTION 4.2

Développer des « bonnes pratiques » à adopter vis-à-vis des médiateur.rice.s culturel.le.s, point d'appui du développement des arts visuels en région

ENJEUX

Par leur lien avec le territoire et les publics, les médiateur.rice.s culturel.le.s, pourtant souvent précaires, ont un rôle notable à jouer dans la structuration des arts visuels en Hauts-de-France. Leur présence sur les territoires et leur statut doivent être confortés.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Valoriser le rôle des médiateur.rice.s culturel.le.s dans la transmission des oeuvres, mais aussi dans le partenariat local et l'ancrage territorial des structures et des artistes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire reconnaître la profession de médiateur.rice.s culturel.le.s et son rôle quant aux relations avec les publics
- Valoriser la profession de médiateur.rice.s culturel.le.s, promouvoir leurs compétences, leur expertise et leur rôle prépondérant entre les professionnel.le.s des arts visuels et les publics

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Organiser des temps de rencontre autour de la question de la médiation culturelle
- Structurer un réseau de médiateur.rice.s-relais sur les territoires
- Favoriser les échanges entre les structures, les artistes et les médiateur.rice.s

PLUS-VALUE DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

S'appuyer sur les compétences et l'expertise de ces professionnel.le.s de la médiation, pour offrir une meilleure visibilité des actions du secteur des arts visuels auprès du plus grand nombre

POINTS DE VIGILANCE

S'appuyer sur les réflexions et actions existantes, notamment au niveau national

INSPIRATIONS

- BLA! – Association nationale des professionnel.le.s de la médiation en art contemporain
- Le rôle de médiation de l'Artothèque de l'Aisne
- Le réseau des médiateur.rice.s des Nouveaux commanditaires

